BEAUVOIS
en Cambrésis

Point d'avancée sur l'église Sainte Anne

Un diagnostic réalisé par un bureau de contrôle expert a été restitué en mairie le jeudi 23 octobre. Les conclusions de ce rapport mettent en évidence plusieurs points importants concernant l'état structurel de l'édifice.

Les zones présentant des désordres sont classées selon leur niveau de risque et de priorité d'intervention :

R2 : intervention à mener sous 1 an.
R3 : intervention à mener sous 1 à 3 ans.

1. Clocher (R2)
2. Bas-côté droit (R3)
3. Bas-côté gauche (R3)
4. Tour droite (R2)
5. Tour gauche (R3)
6. Nef gauche et droite (R3)
7. Bras du transept gauche (R3)
8. Bras du transept droit (R2)
9. Déambulatoire (R2)
10. Sacristie (R2)
11. Cave (R3)

L'église Sainte Anne présente des désordres liés à l'étanchéité des couvertures, entraînant des infiltrations d'eau et des dégradations visibles sur la maçonnerie et les enduits.

Les interventions prioritaires recommandées par le rapport sont les suivantes :

- Purger les éléments de façade présentant un risque de chute.
- Charpente du clocher : nettoyage complet et renforcement d'une poutre fléchie.
- Couverture : reprise des éléments dégradés (ardoises, zinc, noues, chéneaux, descentes d'eaux pluviales, regards) et nettoyage de la mousse et de la végétation.
- Maçonnerie : reprise des fissures par chaînage ou cerclage, et rejointoiement général.
- Enduits intérieurs : remise en état des zones endommagées.

Mais celles-ci sont également conditionnées par la connaissance du sous-sol, c'est pourquoi est également attendue la réalisation d'une étude des sols à proximité de l'église, afin de compléter le diagnostic et de mieux comprendre l'impact des conditions géotechniques sur la stabilité du bâtiment.

Souhaitant poursuivre une démarche rigoureuse et préventive, la commune prévoit la pose de jauges de dilatation connectées sur les zones sensibles identifiées. Ces dispositifs permettront un suivi en temps réel des éventuels mouvements du bâti.

Après la réalisation de l'étude de sol, des artisans spécialisés seront sollicités pour apporter leur expertise technique et accompagner la commune dans la résorption la plus adaptée des désordres.

La préservation de notre chère église reste au cœur de nos actions.

Sentiments dévoués

Yannick HERBET, Maire de Beauvois-en-Cambrésis